



# Le double mixte

Nouvelle compétition de la Fédération Française du Sport Boules  
qui remplace le Trophée de France Triples Mixtes.

## 2 championnats de France :

- **Doubles mixtes 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> division**

Composition des équipes sur le plan départemental.

Les joueurs et joueuses classés en D3 ou D4 sont autorisés à participer.

Les équipes doivent être composées de 2 participants uniquement.

La féminine sera capitaine de l'équipe.

Suivant le nombre d'inscriptions, l'association sportive de la capitaine sera prise en compte lors du tirage géographique, qualificatif au championnat de l'Ain.

Attention, le qualificatif secteur prévu sur notre calendrier n'est plus d'actualité.

Suivant le nombre d'équipes inscrites, les dates (14 et 15 mai = pré-qualificatif) et/ou (28 et 29 mai = qualificatif), ainsi que les lieux seront figés par le CBDA qui trouvera l'organisation pour mener à bien ce nouveau championnat.

Les inscriptions d'un montant de 15,00 € par équipe devront parvenir au CBDA avec la fiche jointe au plus tard le 18 mars 2022.

Pourquoi cette date si tôt ? → pour nous permettre de trouver le ou les lieux de cette compétition.

*6 équipes D3/D4 seront qualifiées pour les championnats de France,  
qui se dérouleront à BEZIERS (34) les 3 et 4 septembre 2022.*

- **Doubles mixtes 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> division**

Composition des équipes sur le plan départemental.

Les joueurs et joueuses classés en D1 ou D2 ou D3 ou D4 sont autorisés à participer.

Les équipes doivent être composées de 2 participants uniquement.

La féminine sera capitaine de l'équipe.

Suivant le nombre d'inscriptions, l'association sportive de la capitaine sera prise en compte lors du tirage géographique, qualificatif au championnat de l'Ain.

Attention, le qualificatif secteur prévu sur notre calendrier n'est plus d'actualité.

Les dates 9 et/ou 10 juillet et le lieu seront figés par le CBDA qui trouvera l'organisation pour mener à bien ce nouveau championnat.

Les inscriptions d'un montant de 15,00 € par équipe devront parvenir au CBDA avec la fiche jointe au plus tard le 13 mai 2022.

Pourquoi cette date si tôt ? → pour nous permettre de trouver le ou les lieux de cette compétition.

*5 équipes D1/D2 seront qualifiées pour les championnats de France,  
qui se dérouleront à BEZIERS (34) les 3 et 4 septembre 2022.*